



# Réunion

## 19 juin 2018

organisation des rythmes scolaires  
rentrée scolaire 2018-2019

# Sommaire

- ▶ L'organisation du temps scolaire
- ▶ Emploi du temps de la rentrée scolaire
- ▶ L'organisation du temps extrascolaire
- ▶ Le projet éducatif territorial
- ▶ Les axes de développement
- ▶ Tarification proposée
- ▶ Mémento rentrée scolaire 2018-2019

# 1 L'organisation du temps scolaire

## ➤ Fonctionnement de la semaine à 4 jours

- ❖ 24 heures de classe qui se déroule : lundi, mardi, jeudi, vendredi
- ❖ Horaires : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00
- ❖ Journée d'enseignement = 6h00
- ❖ La pause méridienne : 1h30
- ❖ Activités périscolaires : 16h00 à 18h00
- ❖ Encadrement assuré par une équipe d'animation qualifiée
- ❖ Mise en place d'activités à caractère éducatif par cycle
- ❖ Inscription obligatoire
- ❖ Activités payantes tarification forfaitaire

## 2 Emploi du temps de votre enfant / rentrée 2018-2019

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H15/8H30	Périscolaire	Périscolaire	<b>Accueil de Loisirs *</b> 8h00 à 17h00	Périscolaire	Périscolaire
8H30/12H00	Enseignement 3h30	Enseignement 3h30		Enseignement 3h30	Enseignement 3h30
12H00/13H30	Pause méridienne	Pause méridienne	<b>Repas</b>	Pause méridienne	Pause méridienne
13H30/16H00	Enseignement 2h30	Enseignement 2h30	<b>Inscription à la journée</b>	Enseignement 2h30	Enseignement 2h30
16H00/18H00 <b>Exemple de Planning</b>	Périscolaire * Danse * Tir à l'arc Aide aux devoirs	Périscolaire* Echecs, théâtre Anglais Aide aux devoirs		Périscolaire* Chorale, Baby gym* Art plastiques* Aide aux devoirs	Périscolaire* Cross nature, Bibliothèque.....
Enseignement Périscolaire	6H00 3h15	6H00 3h15	<b>17h00/18h00</b> Extrascolaire soir	6H00 3h15	6H00 3h15

- **ACTIVITE PAYANTE ASSOCIATIVE, INSCRIPTION OBLIGATOIRE ( licence et adhésion )**
- **ACTIVITE ORGANISEE PAR LES ANIMATEURS OU LES INTERVENANTS (Inscription obligatoire)**

# 3 L'organisation du temps extrascolaire

## ➤ Principes généraux

- ❖ Accueil agréé par la DDCS (Accueil Collectif de Mineurs)
- ❖ Encadrement assuré par une équipe qualifiée
- ❖ Mise en place d'activités à caractère éducatif le mercredi et les vacances scolaires
- ❖ Obligation de projet pédagogique
- ❖ Inscription obligatoire sur 2 jours
- ❖ Déroulement de la Journée du mercredi
- ❖ Accueil des enfants de 8h00 à 17h00
- ❖ Accueil par groupe et par activité
- ❖ Activités par cycle
- ❖ Extrascolaire soir : 17h00 à 18h00

# 4 Le projet éducatif territorial

## ➤ les objectifs généraux

- ▶ Amélioration du fonctionnement des structures d'accueil
- ▶ Favoriser la continuité des apprentissages
- ▶ Éducation à la santé et à la citoyenneté
- ▶ Promotion des activités sportives
- ▶ L'éducation culturelle et la connaissance du patrimoine environnemental

# 5 Les axes de développement

## ➤ 3 objectifs généraux

- ▶ Apprendre à nager
- ▶ Apprendre à faire du vélo
- ▶ Promouvoir l'accès à la lecture

# 6 tarification proposée

## ➤ Accueil périscolaire

- ▶ Accueil au forfait 16h00 à 18h00
- ▶ Fonctionnement 16h00 à 17h00 activités éducatives et goûters
- ▶ 17h00 à 18h00 aide aux devoirs
- ▶ sortie de 17h00 à 17h15
- ▶ Tarifs en fonction du quotient familial

quotient	Tarif matin	Tarif soir (1h)	Tarif soir (2h)	Tarif matin soir (1h)	Tarif matin soir (2h)
QF < 500	0,70€	0,40€	0,70€	1,00€	1,30€
QF > 500	1,30€	0,70€	1,30€	1,70€	1,90€

## ➤ Accueil extrascolaire

## ➤ Activités à la journée



# 7 Mémento rentrée scolaire 2018-2019

## ▶ CANTINE / CLSH

- ▶ Inscription sur le portail famille à l'année à partir du **20 août**
- ▶ **Renseigner l' espace famille**
- ▶ Modification à effectuer au plus tôt une semaine avant
- ▶ Paiement en ligne
- ▶ Respecter les dates d'échéance

## ▶ BUS SCOLAIRES

- ▶ **Pré-inscription en ligne à partir du 18 juin ou en Mairie jusqu' au 31 juillet**
- ▶ Tarif au quotient < 700 = 10 €
- ▶ > 700 = 40€
- ▶ [https://: transport scolaire.regionpaca.fr](https://transport scolaire.regionpaca.fr)